

# Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire

## Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire

Le troisième cycle court est consacré à l'approche globale du patient et à la préparation à l'exercice autonome de la profession.

Il permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et de parfaire ses compétences cliniques de façon interdisciplinaire et, éventuellement, dans une orientation clinique particulière, de participer à la continuité des soins et à la prise en charge de populations spécifiques, de parfaire ses compétences dans le domaine de la communication avec le patient, son entourage et les autres professionnels, de connaître les obligations réglementaires et médico-légales incombant à l'odontologiste et de les mettre en pratique, de prendre en compte la politique de santé publique dans le cadre de son exercice professionnel, d'évaluer ses pratiques professionnelles dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins, de se préparer à la gestion du cabinet dentaire en vue de son futur exercice professionnel. Ces enseignements sont régis par l'Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire.

- **Domaine :** [Sciences, technologies, santé, Santé](#)
- **Type de formation :** [Etudes de santé](#)
- **Localisation :** [Reims](#)
- **Faculté, Ecole, Institut,... :** [UFR Odontologie](#)
- **Public concerné :** [Formation initiale](#)

## Contact

Sous réserve de modifications et d'ouverture

